



**PRÉFECTURE  
DE SAINT-BARTHÉLEMY  
ET SAINT-MARTIN**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Saint-Martin le 18 juin 2021

**COVID-19 / Evolution des mesures de lutte contre le covid-19**

Les dernières données de l'Agence régionale de Santé Guadeloupe, Saint Barthélemy et Saint Martin font état d'une baisse significative des cas de covid 19 depuis le début de la semaine. Le taux de positivité est de 2,8 % cette semaine, contre 4,3 % la semaine dernière.

L'hôpital de Saint-Martin, dont le personnel a été particulièrement sollicité ces dernières semaines, enregistre également une baisse sensible de fréquentation et d'occupation de l'unité covid.

Toutefois, même si cette tendance est amorcée, le Préfet de Saint Barthélemy et de Saint Martin appelle à la plus grande prudence. 11 personnes sont décédées en moins d'un mois. La situation reste donc fragile.

Pour ces raisons, le Préfet a décidé de prendre les mesures suivantes :

- le couvre-feu est maintenu à Saint-Martin. Tout déplacement est interdit entre 23h et 5h jusqu'au lundi 28 juin à 5h ;
- les restaurants et débits de boissons sont autorisés à rouvrir et à accueillir du public jusqu'à 23 h, y compris les restaurants d'hôtel ;
- les manifestations sportives, cultuelles et culturelles nécessitent une déclaration et l'autorisation de la Préfecture.

Le Préfet rappelle que la vaccination reste le meilleur moyen de se protéger contre l'épidémie de covid-19 et que vaccinodrome de Galisbay est ouvert du lundi au samedi de 8h à 16h y compris pour les adolescents de 11 à 18 ans. Près de 28 % de la population a reçu une première injection, ce qui est un facteur favorable dans la lutte contre l'épidémie de covid-19, mais encore insuffisant pour permettre le retour à la vie normale.